

BORDEREAU DES CONTRIBUTIONS

VOS INFORMATIONS

Collectivité / Établissement public :
SIRET :
Périodicité : **mensuelle**
Période concernée :

VOS CONTRIBUTIONS 2023

AGENTS CONCERNÉS	EFFECTIFS SALARIÉS	MONTANT RÉMUNÉRATIONS BRUTES
Agents affiliés à l'IRCANTEC (titulaires et contractuels affiliés au régime général)		€
Agents affiliés à la CNRACL		€
Rémunération accessoires et autres		€
ASSIETTE DE LA CONTRIBUTION EN EUROS		€
<i>articles L452-25 à L452-32 du code général de la fonction publique délibération 2022-D-65 du 25 novembre 2022</i>		
NATURE DE LA CONTRIBUTION	TAUX	MONTANT
Contribution collectivité non affiliée	0,084%	€

TOTAL À MANDATER €

Pour les collectivités et établissements publics non affiliés ayant adhéris au service de médecine préventive <i>délibération 2022-D-56 du 25 novembre 2022</i>		
Contribution additionnelle service de médecine préventive	0,43%	€

TOTAL À MANDATER €

Merci de préciser sur vos mandats en objet :
contribution CDG 28 - n°de codification de votre collectivité - mois concerné
médecine CDG 28 - n°de codification de votre collectivité - mois concerné

Transmettre ce bordereau à l'adresse : cotisations@cdg28.fr

RÉFÉRENCE MANDATEMENT	BORDEREAU	MANDAT N°

l'ordonnateur
date :
cachet et signature :